

Séance du Conseil Municipal du 25/09/2014
RAPPORTEUR : Mériem DERKAOUI

OBJET : Classes de neige : Année scolaire 2014/2015 : participations familiales aux frais de séjour.

EXPOSE :

La Ville d'Aubervilliers organise chaque année le séjour à la neige d'une dizaine de classes de CM1 – CM2 en janvier et au printemps.

Une participation correspondant aux ressources du foyer est demandée à chaque famille pour les frais de séjour.

Depuis 2005, la durée du séjour est de 17 jours.

Le nombre d'enfants partant en 2013 a été de 220 et 191 enfants sont partis en 2014.

Le coût moyen réel du séjour pour l'année 2014 a été de 1 171,53 € par enfant. En 2013, il a été de 1 130,75 €

Le coût restant à la charge de la ville après participation des familles est de 957,48 € par enfant en 2014.

Le tarif minimum représente environ 10% du montant total du séjour et le tarif maximum environ 50%.

Cette nouvelle grille se décline comme suit :

BAREME 2013/2014		BAREME 2014/2015	
<u>Quotients familiaux</u>	<u>Participations</u>	<u>Quotients familiaux</u>	<u>Participations</u>
0 € à 105,00 €	98,00 €	0 € à 105,00 €	98,00 €
105,01 € à 150,00 €	120,00 €	105,01 € à 150,00 €	120,00 €
150,01 € à 200,00 €	167,00 €	150,01 € à 200,00 €	170,00 €
200,01 € à 270,00 €	215,00 €	200,01 € à 270,00 €	219,00 €
270,01 € à 360,00 €	263,00 €	270,01 € à 360,00 €	268,00 €
360,01 € à 460,00 €	321,00 €	360,01 € à 460,00 €	327,00 €
460,01 € à 610,00 €	403,00 €	460,01 € à 610,00 €	411,00 €
610,01 € à 760,00 €	478,00 €	610,01 € à 760,00 €	488,00 €
760,01 € à 920,00 €	526,00 €	760,01 € à 920,00 €	537,00 €
920,01 € et plus	554,00 €	920,01 € et plus	565,00 €

Une augmentation d'environ 2% a été appliquée par rapport à l'année dernière.
Je demande au Conseil Municipal d'en délibérer.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 44

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 SEPTEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 25 Septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 septembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
M. PLEE Eric,	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
M. HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. RACHEDI Hakim
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°259
Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme TLILI Leïla à partir de la question n°284

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports /
Direction de l'Education et de l'Enfance

Enseignement

REF : DEEENS2014009

Signataire : VY/CM

OBJET : Classes de neige : Année scolaire 2014/2015 : participations familiales aux frais de séjour.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant, l'avenant à la convention passée entre la caisse des écoles et la ville d'Aubervilliers concernant l'organisation des classes de neige 2015,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'établir un barème de participations familiales pour l'année scolaire 2014/2015 applicable à tous les enfants scolarisés à Aubervilliers, même domiciliés hors commune :

Quotients familiaux	Participations
0 € à 105,00 €	98,00 €
105,01 € à 150,00 €	120,00 €
150,01 € à 200,00 €	170,00 €
200,01 € à 270,00 €	219,00 €
270,01 € à 360,00 €	268,00 €
360,01 € à 460,00 €	327,00 €
460,01 € à 610,00 €	411,00 €
610,01 € à 760,00 €	488,00 €
760,01 € à 920,00 €	537,00 €
920,01 € et plus	565,00 €

Une augmentation d'environ 2% a été appliquée par rapport à l'année dernière.

APPLIQUE aux familles ne pouvant justifier de leurs ressources et de leurs charges un tarif forfaitairement fixé à 357,00 €.

REDUIT le tarif de 50% au deuxième enfant en fonction du quotient de la famille, lorsque deux enfants d'une même famille sont inscrits.

Les recettes en résultant seront imputées au budget de l'exercice en cours au : 7067.255 (303.7067.255).

L'adjoint délégué

Meriem DERKAOUI



Reçu en préfecture le : 26/09/2014

Publié le : 26/09/2014

Certifié exécutoire le : 26/09/2014



L'adjoint délégué

Meriem DERKAOUI

(Handwritten signature)